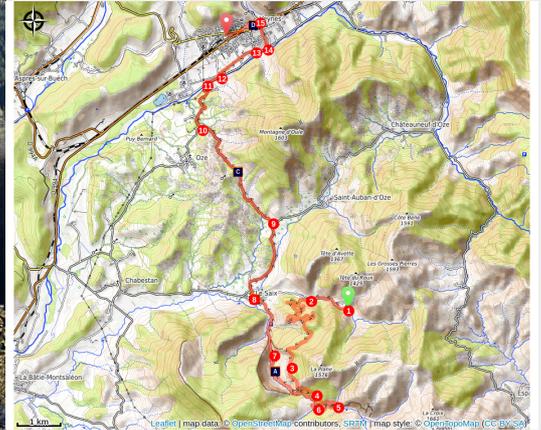


G2-Étape 10 - Saint-Auban-d'Oze (Villauret) - Veynes



Piste Pibounet vers Clausonne (Rémi Borel)



Vu sur la carte, cette étape présente un tracé biscornu, mais pourtant très intéressant. Son objectif est d'atteindre l'abbaye de Clausonne, dernier point d'intérêt majeur pour la thématique des Chemins Chalaisiens.

L'étape commence par une longue montée en douceur sur une piste qui offre un splendide point de vue sur l'Abbaye, le Fai, le défilé du Gouravour et le Val d'Oze. La redescente au Saix se fait également sur une belle piste. Entre le Saix et Veynes, le tracé évolue sur des petites routes.

Avant de quitter l'itinérance, prendre le temps de visiter Veynes, son patrimoine et son plan d'eau.

Infos pratiques

Pratique : Vélo Gravel

Durée : 4 h

Longueur : 23.3 km

Dénivelé positif : 797 m

Difficulté : Difficile

Type : Traversée

Itinéraire

Départ : Saint-Auban-d'Oze (Villaret)

Arrivée : Veynes

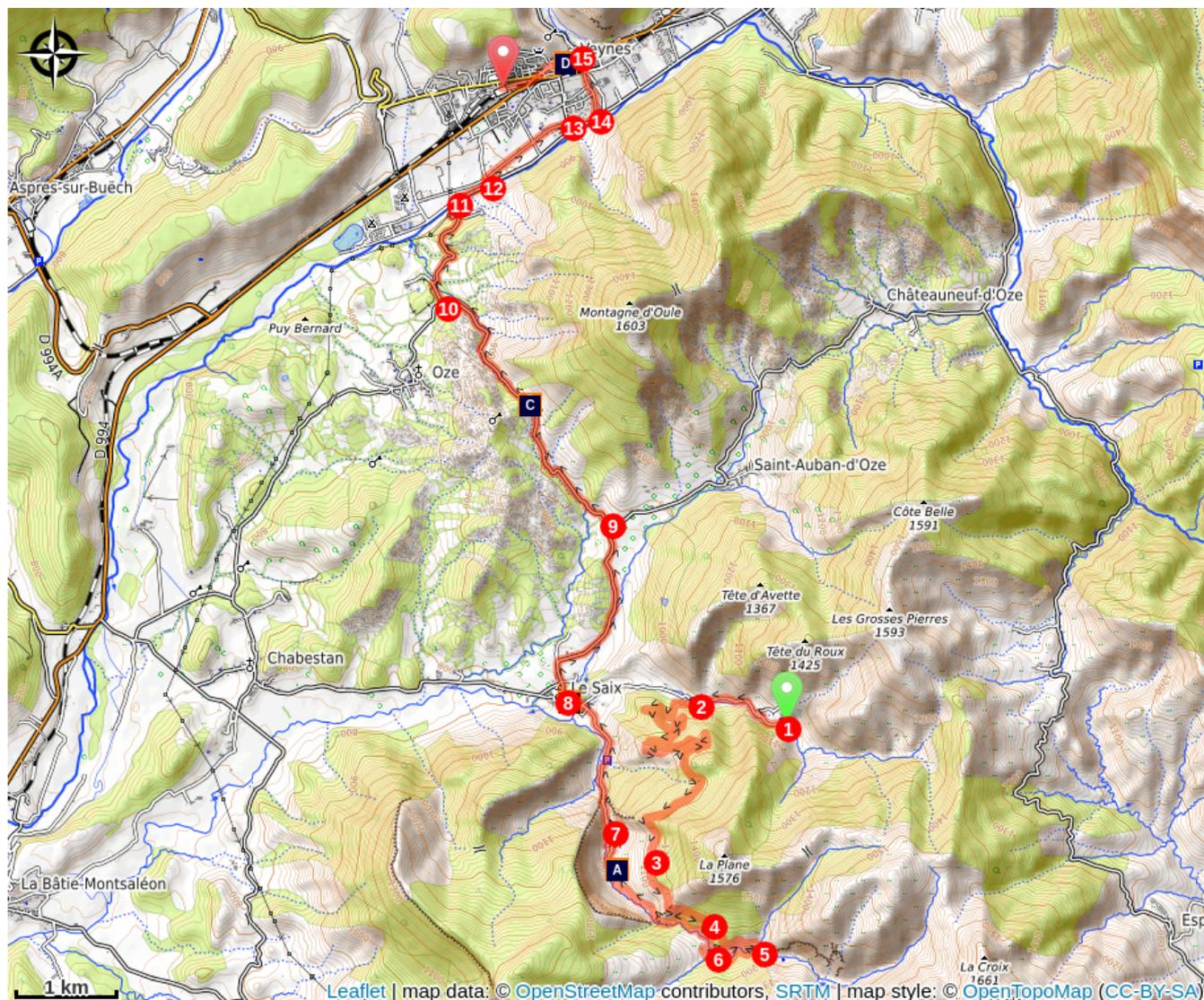
Profil altimétrique



Altitude min 793 m Altitude max 1175 m

1. Depuis Villaret, descendre vers Le Saix sur environ 1 km.
2. À l'intersection, prendre la piste C84 qui monte à gauche. Suivre cette piste en bon état présentant une pente relativement régulière.
3. Continuer ici tout droit à la montée.
4. Suivre la piste principale qui descend.
5. Après le passage à gué, prendre la piste qui descend à droite.
6. Juste avant le pont, aller tout droit pour rejoindre l'abbaye de Clausonne. Revenir à ce point par le même chemin puis poursuivre la descente en traversant le pont.
7. Attention la descente est très raide à cet endroit. Poursuivre jusqu'au village du Saix.
8. 50 m après la mairie, prendre la petite route qui part à droite. Retour sur la D49.
9. Aux Eyssagnières, rester sur la D49, à gauche direction Veynes.
10. Continuer tout droit à la descente et emprunter le pont un peu plus bas.
11. Prendre à droite sur la digue après le pont.
12. 350 m plus loin, tourner à gauche puis à droite pour quitter la monotone digue et prendre la route parallèle à gauche.
13. Au bout de la route, prendre à droite puis à gauche.
14. Prendre la rue Magdeleine Lassus à gauche le plus possible vers le nord, qui vous amène au centre bourg de Veynes.
15. Traverser le centre-bourg puis rejoindre la gare.

Sur votre chemin...



 Le hameau du Faï : liens sociaux et curiosités sonores (A)

 Les étranges terres noires du col de la Bachassette (C)

 Village du Saix (B)

 L'étoile de Veynes (D)

Toutes les infos pratiques

Sur votre chemin...



Le hameau du Faï : liens sociaux et curiosités sonores (A)

Le hameau du Faï est un lieu d'accueil géré par l'association Les Villages des Jeunes-Solidarités Jeunesses. Il participe activement à la vie sociale de la vallée du Buëch. Des chantiers de jeunes internationaux et des chantiers d'insertion sont accueillis sur site, des animations culturelles ainsi que des soirées à thème sont organisées et favorisent le brassage interculturel et générationnel.

En 1994, a été créé un ensemble musical monumental unique au monde : d'énormes "trompes" (enceintes acoustiques directionnelles) ont été construites face à une formidable chambre d'écho naturelle constituée par les falaises qui surplombent le site. Le son par un effet de cathédrale emplit toute la vallée. L'instrument est aujourd'hui destiné à des expérimentations et performances sonores sans limites ni équivalent ailleurs dans le monde. Le festival "la Montagne qui chante" a lieu tous les 17 août.

Crédit photo : Norman Lancelot



Village du Saix (B)

Le charmant village du Saix vous surprendra par ses maisons en pierre qui rappellent l'architecture provençale. Vous pourrez découvrir les ruines du château, ravagé par les guerres de religion du 16ème siècle lorsque la famille seigneuriale de Gruel décida d'y donner asile à de nombreux ecclésiastiques.

Tout près des ruines, la statue blanche de La Vierge surplombe le village. Elle a été hissée en 1943 sur un traineau tiré par des mulets et provient d'un don d'un réfugié de Lorraine accueilli au Saix au début de la Seconde Guerre Mondiale.

Érigée vers 1605, l'église Saint-Vincent est située au cœur du village pittoresque et remplace les églises Saint-Vincent (au cimetière) et Sainte-Catherine (à côté du château) disparues.

Crédit photo : Rémi Borel



Les étranges terres noires du col de la Bachassette (C)

En d'autres lieux, on les appelle « mauvaises terres » parce que rien n'y pousse. Ici, l'endroit se nomme Bachassette, la petite cuvette, parce que l'eau stagne après y avoir sculpté un étrange paysage.

La marne doit sa couleur au carbone caractéristique à sa formation en milieu marin profond, où l'absence d'oxygène a permis la conservation de la matière organique. Sa forte teneur en argile (70%) implique une forte perméabilité et rend stérile les terrains.

Elle est aussi très friable. C'est la forte pression exercée sur elle par la masse sédimentaire, qui lui a donnée une structure feuilletée facilitant aujourd'hui son érosion. Une érosion par le gel qui la fait éclater en surface et par ruissellement des eaux. C'est ce qui a façonné ces dos d'éléphant !!

Crédit photo : Joelle Noguier



L'étoile de Veynes (D)

À l'époque romaine, Davanium (Veynes) est une étape entre Vapincum (Gap) et Valence. Au Moyen-Âge, époque de prospérité, des marchands lombards battant monnaie, ainsi que plusieurs familles de confession juive, s'installent à Veynes. Jugées responsables de l'épidémie de peste de 1348, ces dernières seront victimes d'un pogrom qui n'épargnera que les enfants.

À la Renaissance, les Veynois se convertissent au protestantisme. Persécutés sous Louis XIV, ils sont nombreux à fuir en Suisse, Allemagne et Hollande et la ville perd ainsi une partie importante de sa population active. Certains auront des destins prestigieux, tels André de Revillasc (général de l'armée prussienne) ou Abraham Patras (gouverneur de Sumatra).

En 1875, Veynes devient « cité cheminote » avec l'arrivée du chemin de fer. Ce point central du trafic des Alpes du Sud est alors surnommé « l'étoile de Veynes ». Avec le déclin de l'activité ferroviaire dans les années 1970, la ville se réoriente et devient « ville solaire ».

Crédit photo : Rémi Borel